

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 34 (1954)  
**Heft:** 12

**Artikel:** L'hôpital suisse de Paris  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888565>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# L'HOPITAL SUISSE DE PARIS

**A**u cours d'une manifestation qui a eu lieu récemment à la Légation de Suisse en France, l'Association de l'Hôpital suisse de Paris a reçu, de la part des organisateurs de la « Chaîne du bonheur », l'émission bien connue de Radio-Lausanne, un chèque de 150.000 francs suisses. Cette généreuse contribution à une œuvre impatientement attendue par toute la colonie helvétique de la capitale française permet d'espérer que le début des travaux effectifs n'est maintenant plus éloigné.

Les travaux de préparation sont en effet très avancés. Une nouvelle conception des plans de construction a permis de prévoir un hôpital de 90 lits (maternité comprise), au lieu de la formule de 60 lits qui avait été retenue primitivement. Un précalcul de gestion a notamment été établi dans lequel tous les postes de dépenses et de recettes de l'établissement sont minutieusement recensés. Ce calcul a permis d'arriver, pour un service de luxe comportant toutes les garanties de la technique hospitalière moderne, à un prix de 2.700 francs par journée-malade, compte tenu de l'hébergement gratuit des indigents de la colonie suisse de Paris, et à un gain annuel de 7.878.000 francs. Au cours de la dernière assemblée générale, qui a eu lieu en juillet dernier, le Président de l'Association a pu annoncer que les autorités fédérales avaient accueilli ces nouveaux plans avec satisfaction et qu'elles étudiaient actuellement la possibilité d'augmenter leur garantie de 2 à 2,5 millions de francs suisses. Toutefois, à la suite d'un accord récent entre le Conseil fédéral et les Chambres, les questions de garantie et de prêts pour l'étranger doivent être soumises à ces dernières, et il faudra attendre probablement un certain temps encore

avant qu'une décision définitive intervienne. Pendant ce temps la Commission de construction de l'Association travaille avec conscience à la mise au point du projet. La compétence et l'autorité des membres de cette Commission, la confiance dont ils jouissent auprès des milieux officiels français et suisses sont une sérieuse garantie du succès final de cette œuvre grandiose.

## Une souscription est ouverte

M. Schmid, commerçant suisse établi depuis de nombreuses années à Paris, vient d'ouvrir une souscription en faveur de l'Hôpital suisse et de l'Hôpital Vuillemin, et cela en souvenir de M<sup>me</sup> Schmid, qui s'est beaucoup occupée de ce dernier hôpital se trouvant près de la gare de l'Est.

Le produit de la souscription est destiné pour les deux tiers à l'Hôpital suisse et le tiers à l'Hôpital Vuillemin.

Chaque souscripteur de 1.000 francs minimum recevra gratuitement de M. Schmid un exemplaire de son livre intitulé « Conseils pour les Jeunes », illustré de douze planches en couleur sur les différents sujets traités, d'une valeur de 2.000 francs environ. C'est la raison pour laquelle M. Schmid espère que chacun versera un peu plus que le minimum et remercie d'avance tous les généreux donateurs. Le livre, fort intéressant, contient, outre des chansons folkloriques suisses et françaises, des conseils de médecine et des poèmes.

Les versements peuvent être faits au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries, à Paris, compte de chèque postal : Paris 1342-23, en indiquant sur le talon « Souscription Hôpitaux ».

## SOURCE DES ILLUSTRATIONS

- P. 319 : PHOTO ALINARI-GIRAUDON, PARIS.  
P. 320 : PHOTO ALINARI-GIRAUDON, PARIS.  
P. 323 : PHOTO ALMASY, PARIS.  
P. 325 : PHOTO BULLOZ-VIOLETT, PARIS.  
P. 326 : PHOTO MILOU STEINER, ZURICH (HAUT); PHOTO ADRIAN SIEGEL, PHILADELPHIE (MILIEU).  
P. 327 : PHOTO LIPNITZKI, PARIS (HAUT GAUCHE); PHOTO WASSERMANN, GENÈVE (HAUT DROIT); PHOTO STUDIO TRONCHET (PREMIÈRE PHOTO BAS GAUCHE); PHOTO STUDIO LISEG, PARIS (2<sup>e</sup> PHOTO BAS); PHOTO BROMMET, PARIS (3<sup>e</sup> PHOTO BAS); PHOTO MAX ERLANGER DE ROSEN, PARIS (4<sup>e</sup> PHOTO BAS); PHOTO STUDIO HARCOURT, PARIS (5<sup>e</sup> PHOTO BAS).  
P. 328 : PHOTO STUDIO HARCOURT, PARIS (GROUPE DU HAUT, PHOTO DROITE EN BAS); PHOTO BRASSAI, PARIS (GROUPE DU BAS DROIT, PHOTO MILIEU); PHOTO MARC VAUX, PARIS (GROUPE DU BAS DROIT, PHOTO BAS); PHOTO DE JONGH, LAUSANNE (GROUPE DU BAS, GAUCHE).  
P. 329 : PHOTO DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE, GENÈVE (HAUT ET MILIEU); PHOTO GRINDAT, LAUSANNE (BAS DROIT); PHOTO J. PERUSSET, YVERDON (BAS GAUCHE).  
P. 330 : PHOTO MAX KETTEL, GENÈVE (HAUT); PHOTO J. ZIMMER-MEYLAN, GENÈVE (MILIEU); PHOTO OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME, ZURICH (BAS).  
P. 331 : PHOTO INDUSTRIELLE A. HAMONIC, NANTES (HAUT).  
P. 332 : PHOTO MAX F. CHIFFELLE, LAUSANNE (3 PHOTOS).  
P. 334 : PHOTO ALMASY, PARIS (HAUT); PHOTO GERTRUDE FEHR, TERRITET (BAS).  
P. 335 : PHOTO KARQUEL, AULNAY-SOUS-BOIS (HAUT); PHOTO MAX F. CHIFFELLE, LAUSANNE (BAS).  
P. 336 : PHOTO ALBIN SALAÛN, PARIS.  
P. 337 : DESSIN EXTRAIT DU LIVRE « HOMMAGE A C.-F. RAMUZ », ÉDITÉ EN 1938 CHEZ V. PORCHET ET C<sup>ie</sup>, A LAUSANNE.  
P. 342 : DESSIN DE JACQUES CLAVEL, LAUSANNE.  
P. 343 : PHOTO ARMAND ABPLANALP, LAUSANNE.  
P. 345 : PHOTO MUSÉE DE BALE (HAUT); PHOTO H. STEBLER, BERNE (BAS).  
P. 346 : PHOTO MUSÉE DE BALE (HAUT ET BAS).  
P. 349 : PHOTO MUSÉE DE BERNE (HAUT); PHOTO H. STEBLER, BERNE (BAS).  
P. 351 : PHOTO OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME, PARIS.  
P. 352 : PHOTO DE JONGH, LAUSANNE (HAUT DROIT); PHOTO LIPNITZKI (MILIEU); PHOTO HOFMANN, GENÈVE (BAS).  
P. 354 : PHOTO SPRENG, BALE.  
P. 355 : PHOTO HEMAN, BALE (HAUT); PHOTO TSCHUNI, PARIS (BAS GAUCHE); PHOTO HENN, BERNE (BAS DROIT).  
P. 357 : PHOTO VIOLETT, PARIS (HAUT).  
P. 360 : PHOTO D. M. BERNAND, PARIS (HAUT GAUCHE, GROUPE PHOTOS SUPERPOSÉES 2<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup> DEPUIS LE HAUT); PHOTO LIPNITZKI (1<sup>re</sup> ET GROUPE DU BAS GAUCHE); PHOTO J. P. STEMMER, MONTREUX (GROUPE DU MILIEU GAUCHE).  
P. 361 : PHOTO COMET S.A., ZURICH (HAUT GAUCHE); PHOTO BOUBOULE, LAUSANNE (GROUPE DU BAS, 1<sup>re</sup> EN HAUT); PHOTO GALAS KARSENTY, PARIS (GROUPE DU BAS, MILIEU ET BAS); PHOTO FRANCO LONDON FILM S. A. (DROIT).  
P. 362 : PHOTO OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME, ZURICH ET PHOTO A. ROCHAT, OFFICE DU TOURISME, MONTREUX (GROUPE DU HAUT); PHOTO LOUIS JOYEUX, PARIS (GROUPE DU BAS HAUT); PHOTO YVON BEAUGIER (GROUPE DU BAS DU MILIEU); PHOTO ANDRÉOSSY, GENÈVE (BAS GAUCHE).  
P. 363 : PHOTO MULLER, PARIS (HAUT DROIT).  
P. 364, 365, 366, 367 : PHOTO OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME, ZURICH.